

L'EUROPE ELARGIE... A L'HORIZON 2004

Chypre, Malte, Estonie, Hongrie et Pologne en première ligne.

Bruxelles (UE)
de notre correspondant

La Commission de Bruxelles espère avoir bouclé les premières négociations d'élargissement de l'Union d'ici à fin 2002. Compte tenu des délais imposés par la ratification des traités d'adhésion, la famille européenne devrait compter quelques membres supplémentaires à partir de janvier 2004. L'objectif, comme l'a proclamé hier Romano Prodi, le président de l'exécutif communautaire, est de permettre à ces futurs membres de participer aux élections européennes prévues en juin de la même année. A la lecture du rapport annuel sur les progrès des pays candidats, publié hier, ce sont Chypre, Malte, l'Estonie, la Hongrie et la Pologne qui, sur les douze impétrants, tiennent la corde pour franchir les premiers la ligne d'arrivée (1).

Difficultés. Bruxelles, en affichant sa détermination d'en finir le plus rapidement possible avec les négociations d'adhésion, met la pression sur les Etats membres. Car c'est peu dire que l'enthousiasme vis-à-vis des démocraties populaires s'est considérablement refroidi à mesure que les Quinze prennent conscience des formidables difficultés financières et politiques que représente cet élargissement: pour s'en tenir à un seul chiffre, le PIB cumulé de ces pays équivalait à celui des Pays-Bas... En outre, l'accroissement du nombre d'Etats membres risque de paralyser totalement des institutions communautaires déjà au bord de l'asphyxie. Ce n'est donc pas un hasard si la plupart des gouvernements européens, Allemagne et France en tête, ont cessé de promettre des dates d'adhésion comme l'avait fait Jacques Chirac en 1997, en avançant imprudemment la date de l'an... 2000. Comme on le rappelle à Paris, «quand on se fixe une échéance, on prend le risque et on assume le parti de bâcler la négociation comme cela a été fait avec la Grèce» en 1980.

L'opinion publique européenne a, elle aussi, tourné casaque: seulement 38% des Européens se déclarent en faveur de l'élargissement, selon l'Eurobaromètre publié en octobre par la



Cracovie, en septembre 2000. Parmi les douze candidats à l'adhésion à l'UE, Varsovie serait intégré dans les premiers selon le rapport annuel sur les progrès des impétrants.

Commission, les pays les moins enthousiastes étant le Royaume-Uni (35%), l'Allemagne (34%), l'Autriche (30%) et la France (26%). Plusieurs dirigeants européens, et non des moindres, estiment donc, en privé, que la date probable des premières adhésions devrait tourner autour de 2005-2006. Une date qui n'est pas innocente: elle correspond à l'échéance de la loi de programmation budgétaire, adoptée à Berlin en mars 1999. Avec un tel calendrier, les Quinze pourraient ainsi se mettre d'accord sur les

moyens financiers qu'ils comptent consacrer à des politiques communautaires qui bénéficieraient largement aux nouveaux entrants, vu leur retard de développement économique... Surtout, une seconde Conférence intergouvernementale (CIG) pourrait avoir lieu, en petit comité: l'Allemagne, en particulier, réclame

que le traité réformant les institutions communautaires, qui doit théoriquement être conclu à Nice à la fin de l'année, prévoie une clause de rendez-vous en 2004 au plus tard afin de négocier une «Constitution européenne». Or il est à craindre que les nouveaux adhérents, qui ont déjà dû intégrer à leur droit des milliers de directives et de règlements communautaires alors qu'ils viennent tout juste de se débarrasser de la pesante tutelle soviétique, ne rechignent à accepter, dès leur entrée dans l'Union, de nouveaux partages de souveraineté.

Embarras. Le calendrier proposé par la Commission ne peut donc que mettre une partie des capitales européennes dans l'embarras. Cela étant, le but de Bruxelles est aussi de rappeler aux candidats – qui persistent à réclamer une adhésion en janvier 2003 – qu'ils sont maîtres de leur destin. Il

ne tient qu'à eux de satisfaire à tous les «critères d'adhésion», non seulement économiques mais aussi politiques. Or, sur ce dernier point, on est loin du compte: «La corruption, la fraude et la criminalité économique sont largement répandues dans la plupart des pays candidats», estime la Commission dans son rapport. Elle dénonce aussi une administration et un système judiciaire encore largement incapables de faire respecter la loi, le développement de «la traite des femmes et des enfants» ou encore la «discrimination généralisée» frappant les Roms. A Paris, la date de 2004 fait donc sourire: «Théoriquement, c'est possible. Mais pratiquement, on peut avoir des doutes.» In petto, peu de monde souhaite que le miracle ait lieu.

JEAN QUATREMER

(1) Chypre, la Hongrie, la Pologne, l'Estonie, la République tchèque et la Slovaquie ont entamé les négociations le 31 mars 1998. Malte, la Roumanie, la Slovaquie, la Lettonie, la Lituanie et la Bulgarie, le 15 février 2000.

Encore des «efforts considérables» pour Ankara

La Turquie n'est pas mûre pour entrer de sitôt dans l'Union, mais l'Europe lui propose une «feuille de route». Le rapport de Bruxelles ne mâche pas ses mots sur les «efforts considérables» encore à faire: situation des droits de l'homme toujours «inquiétante», «torture et mauvais traitements loin d'avoir été éradiqués», liberté d'expression encore limitée, pas d'amélioration du traitement de la minorité kurde. «La Turquie doit mettre fin à l'état d'urgence dans les quatre provinces du Sud-Est», a déclaré hier le commissaire à l'Elargissement, Günter Verheugen, qui s'inquiète en outre du «rôle joué par l'armée dans la vie politique». Ankara, dont les Européens avaient fini par accepter la candidature en décembre 1999 au sommet d'Helsinki, ne répond donc «pas encore aux conditions d'ouverture de négociations» d'adhésion. Mais il ne faut pas décourager ce pays, qui a tout de même réalisé de «considérables» progrès économiques et montré sa bonne volonté en signant récemment plusieurs textes internationaux sur les droits de l'homme. Pour la première fois, la Commission propose donc à la Turquie «un partenariat pour l'adhésion», afin de lui permettre de «répondre petit à petit aux critères» requis. Ce petit pas de plus en direction de l'accession semblait d'ailleurs plutôt bien accueilli à Ankara, où le Premier ministre Bulent Ecevit voulait croire que cette «feuille de route» ne poserait pas à son pays de «conditions irréalisables».

N. D.

Gauche « plurielle », droite divisée

LA DROITE ne pardonne pas à Lionel Jospin cette trouvaille de style que fut, au lendemain des élections législatives de 1997, l'invention de la gauche « plurielle ». Parce qu'elle était plurielle, la gauche pouvait afficher ses divergences, laisser les Verts exprimer leur mécontentement et les communistes rendre publiques leurs réserves, autoriser Jean-Pierre Chevènement à critiquer le gouvernement, bref prendre l'opinion à témoin de ses rivalités et de ses querelles : tout était pardonné puisque la gauche se vantait de son pluralisme et prouvait par l'exemple qu'il ne s'agissait pas d'un vain mot.

L'opposition parlementaire, en revanche, se montre incapable de faire vivre la discussion entre ses différents membres sans qu'aus-sitôt celle-ci soit perçue comme le choc d'ambitions irréductibles et l'affrontement d'orientations incompatibles. Philippe Douste-Blazy n'est pas le premier à se plaindre de cette situation lorsqu'il déclare à *Libération* (daté 7 novembre) : « Quand la gauche étale ses

divisions, le premier ministre explique que la majorité débat. Quand l'opposition débat, certains disent qu'elle est divisée. » Le président du groupe UDF de l'Assemblée nationale se dit convaincu du contraire : la gauche, selon lui, croit nécessaire d'organiser « un sommet qui relève de la politique-spectacle » afin de masquer sa désunion, alors que la droite, toutes composantes rassemblées, « travaille, propose et construit ».

PRÉSERVER L'ESSENTIEL

Faut-il donc croire, avec Philippe Douste-Blazy, que l'apparente cohésion de la gauche relève d'un pur effet d'optique, ou de langage, et que l'apparente fragmentation de la droite a pour causes principales l'habileté de ses adversaires ou la malignité des commentateurs ? Ne faut-il pas plutôt chercher ailleurs les raisons d'une disparité qui chagrine les dirigeants de la droite et réjouit les responsables de la gauche ?

Cette disparité ne tient sans doute pas aux idées que professent,

dans chacun des deux camps, les différentes tendances. Les divergences ne sont pas moins grandes entre Jean-Pierre Chevènement et Dominique Voynet ou entre Robert Hue et Laurent Fabius : qu'entre Philippe Séguin, François Bayrou et Alain Madelin, pour ne citer que quelques-uns des chefs de file des deux coalitions. Les cinq partenaires de la majorité ont réussi à gommer leurs divisions en adoptant un texte commun qui préserve l'essentiel, à savoir leur image d'unité, grâce à « une cote assez bien taillée », selon l'expression de Jean-Luc Bennahmias, secrétaire national des Verts. Il a fallu pour cela accepter des formulations assez générales et mettre à part quelques sujets de désaccord.

Ce n'est pas non plus l'organisation interne des deux camps qui les distingue aujourd'hui. Une partie de la droite a beau appeler à la fusion de ses composantes, elle sait bien que le problème n'est pas là et qu'on ne saurait décider *ex abrupto* l'effacement des formations existantes. La gauche a su

construire une alliance durable de cinq partis qui la constituent sans imaginer de les faire disparaître.

Non, la vraie différence entre la majorité parlementaire et son opposition est que l'une dispose, en la personne de Lionel Jospin, d'un fédérateur efficace quand l'autre ne trouve plus en Jacques Chirac l'homme capable de réconcilier sur son nom les divers groupes qui la composent. « Depuis trop longtemps, affirme encore, non sans raison, Philippe Douste-Blazy dans *Libération*, l'opposition se déchire sur des questions de personnes. » Seule l'autorité reconnue d'un « patron » peut mettre fin, ne serait-ce que provisoirement, à ces déchirements : l'échec de Jacques Chirac est de n'avoir pas su imposer son *leadership*.

Lionel Jospin est parvenu jusqu'à présent à faire plier ceux qui pouvaient être tentés de se soustraire à sa tutelle. La majorité est peut-être un peu moins « plurielle » qu'elle ne l'était, mais elle le cache bien.

Thomas Ferenczi

Le Monde
9/11/2000
p.20

Europe de la

par Dominique Wolton

DES trois Europe, l'Europe de l'économie, de la politique, de la culture, la troisième est, de loin, la plus difficile à réaliser. Quel est le danger immédiat ? Le passage, à l'occasion de la conférence intergouvernementale de décembre 2000, du vote à l'unanimité au vote à la majorité qualifiée pour les décisions communautaires.

Quel rapport avec la culture ? Aucun apparemment. Beaucoup en réalité. Ce changement de règle est peut-être un moyen pour faire avancer l'Europe à quinze, et demain à plus, pour les secteurs où existe une réelle politique commune. Ce n'est pas le cas pour la culture ; beaucoup de divergences existent, et l'action y est limitée.

Il a fallu attendre 1992, et Maastricht, pour que la culture, par l'article 3, soit rappelée dans les objectifs de la Communauté (contribuer à une éducation et à une formation de qualité, ainsi qu'à l'épanouissement des cultures des membres). L'article 151, très général, encourage la coopération culturelle entre les Etats et la prise en compte de la diversité culturelle.

Dans les faits, l'action est limitée. Le budget de l'Union européenne pour 2000 est de 93,4 milliards d'euros. Le budget européen de la culture et de l'audiovisuel de 111 millions d'euros, soit 0,1 % du total, contre 1 % en moyenne dans chaque Etat. En outre, la plus grande part de ce budget finance le programme Média, consacré au secteur audiovisuel et cinématographique, pourtant bien modeste dans ses ressources : de 230 millions d'euros pour Média I (1992-1996) à 350 ou 550 millions d'euros, selon les estimations pour Média + (2000-2004). Par simple comparaison, on remarque que le budget de Média est aux alentours de 2 milliards de francs pour cinq ans et 17 pays, alors que le compte de soutien français au cinéma représente 1,3 milliard de francs par an, et pour un seul pays. Il faut ajouter un autre financement faible pour trois anciens programmes, Raphaël, Kaléidoscope, Ariane, et pour la norme Télévision sans frontières.

Que conclure ? Les Européens ne sont pas d'accord entre eux pour agir collectivement dans le domaine de la culture. Ils n'en ont pas la même définition, et n'y voient pas le même enjeu politique. Modifier le système de décision n'y changera rien. Au contraire. Le volontarisme qui a été si utile pour l'Europe économique est dangereux pour l'Europe de la

culture, car, dans un cas, il s'agit d'intérêts et, dans l'autre, de valeurs.

Pour les intérêts, les hommes coopèrent toujours finalement, alors que pour les valeurs ils se battent depuis toujours. Et la culture avec les langues, l'histoire, les religions, les patrimoines, les styles, touche essentiellement aux valeurs. Plus l'Europe se rapproche sur le plan économique, demain politique, plus les différences culturelles joueront un rôle essentiel entre les quinze, les vingt-trois, ou les trente.

Ce n'est pas parce que les villes se ressemblent, les modes de vie se rapprochent, une même monnaie circule, que les différences culturelles s'amenuisent. C'est l'inverse. L'Europe de l'euro, du *blue-jean* et d'Internet ne préfigure absolument pas une Europe de la culture. A nier cette importance de la diversité culturelle, on arrive à des absurdités. Ainsi les mesures nationales, au titre de la subsidiarité, pour défendre les identités culturelles sont attaquées à Bruxelles, au motif qu'elles sont « contraires aux règles habituelles de la concurrence ». Autrement dit, on fait du marché le seul critère de décision.

D'un côté, Bruxelles autorise les fusions AOL-Time Warner et Vivendi-Universal qui donnent naissance à des multinationales. De l'autre, la Commission s'interroge, une fois de plus, sur le bien-fondé de la politique du prix unique du livre ; reçoit les plaintes des télévisions privées contre le recours au marché publicitaire des télévisions publiques ; s'interroge sur le statut des aides au cinéma. Toute la politique de la Commission est-elle donc gérée par la seule direction générale de la concurrence ?

Que faire ? D'abord, sortir la culture de la seule logique économique et ne pas faire de la direction générale de la concurrence le décideur final de tout ce qui concerne la culture ! A court terme, avant fin 2000, exclure la culture de la réforme de l'article 133 qui va instituer la règle de la majorité qualifiée pour les décisions communautaires. Notamment, dans le cadre des négociations avec l'OMC sur les services, dont la culture est un sous-ensemble.

Conserver, pour le moment, la règle de l'unanimité préserve l'avenir et garantit l'action dans plusieurs domaines essentiels :

- Le financement public audiovisuel pour que l'Europe reste fidèle à sa tradition, celle d'un double

culture : danger immédiat

secteur public-privé, pour l'équilibre culturel et le lien social.

- Le renforcement du programme Média et le maintien des aides au cinéma, sans lesquelles il n'y a pas de diversité.

- La réaffirmation du principe du prix unique du livre, déjà adopté par onze Etats sur quinze. D'autant que le commerce électronique et ses conséquences sur le droit d'auteur risquent d'aligner « naturellement » le livre et les nouveaux

mondiale, mais aussi de préserver ses identités dans un espace où règnent onze langues pour quinze Etats, en attendant plus, quatre religions, des histoires tourmentées, des patrimoines, des traditions philosophiques, esthétiques radicalement différentes.

Le défi, ici, est beaucoup plus compliqué que de réaliser des industries culturelles pour rivaliser avec leurs concurrentes américaines. Il est de réussir à dépasser des

et agir au cas par cas, comme cela s'est fait pour l'OMC. On décide de libéraliser secteur par secteur, sans parler du reste. L'Europe, dans le cadre de la négociation avec l'OMC, accepterait la règle de la majorité qualifiée pour les secteurs ayant fait l'objet d'une libéralisation au sein de l'Union européenne. Aujourd'hui, le poids de l'économisme, le ventige créé par la montée en puissance des industries culturelles mondiales, la fascination pour les nouvelles techniques, tout pousse à abandonner les principes fondateurs de l'Europe pour s'aligner sur une simple logique de marché. De tout cela il faut parler en Europe. Et d'abord valoriser le rôle de la direction de la culture, à la Commission, pour que celle-ci ne soit plus le tout petit supplément d'âme d'une gigantesque construction technico-économique.

Il faut débattre des différentes conceptions de la culture en Europe, sans avoir peur des affrontements - ils existent déjà - et surtout reconnaître que ce débat n'est pas un handicap, mais la grande originalité du projet européen. Qu'est-ce que l'Europe, si ce n'est un projet politique et culturel ? Pour cela, il faut amplifier les connaissances culturelles mutuelles, accélérer les traductions de tous ordres, car il n'y a pas de culture sans traduc-

tion, favoriser les créations, les échanges.

En réalité, défendre la diversité culturelle européenne, c'est tout simplement agir pour rendre possible le projet politique de l'Europe. D'ailleurs, le même débat va s'ouvrir à l'OMC, et au-delà, pour d'autres fonctions collectives essentielles : l'éducation, la santé, la recherche... Le marché ne doit pas tout régler. Défendre la culture en Europe, ce n'est donc pas être « en retard » par rapport à la mondialisation, c'est au contraire être « en avance ».

Le courage politique, il y a cinquante ans, fut de construire l'Europe par l'économie. Il est aujourd'hui d'éviter que l'Europe ne soit qu'un marché. C'est peut-être par la place de la culture, longtemps parent pauvre de l'Europe, que l'on verra demain ce qui distingue un projet politique d'une simple construction économique. D'autant que l'idée même de l'Europe est une idée culturelle. Ouvrir pour que la culture reste une valeur, et pas seulement un marché, c'est rester fidèle à cette idée même d'Europe.

Dominique Wolton est directeur de recherche au CNRS et directeur de la revue « Hermès ».

Le volontarisme, qui a été si utile pour l'Europe économique, est dangereux pour l'Europe de la culture, car, dans un cas, il s'agit d'intérêts et, dans l'autre, de valeurs

médias sur une logique strictement économique.

En un mot réaffirmer que, si la culture est une industrie, elle est aussi beaucoup plus que cela. Le choix n'est pas entre le repli « filieux » sur les industries nationales, et l'aventure « moderne » de la mondialisation. Il est de donner à l'Europe les moyens de construire des industries culturelles de taille

siècles de guerre et de haine dans lesquels la culture a au moins autant été un facteur de paix que de guerre. C'est même ce rapport ambigu des Européens à la culture qui explique leur immense difficulté à faire une Europe de la culture : ils savent, par une histoire immémoriale, que cette culture les a autant rapprochés que divisés.

En réalité il faut être empirique,